

COMMUNE DE CHARNY SUR MEUSE
Délibération du Conseil Municipal
du jeudi 11 avril 2024

Date de la convocation: 27/03/2024
Date d'affichage : 27/03/2024

L'an deux mille vingt-quatre et le onze avril à 20 h 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie, en mairie, sous la présidence de Madame Catherine PÉLISSIER, Maire.

Membres en
exercice : **14**

Présents : **11**

Votants : **13**

Présents : Catherine PELISSIER, Vincent LEPEZEL, Jean-Marie ROBINET, Roselyne FRULIO, Christine LEPEZEL, Patrick WEBRE, Yannick BERNIER, Thierry DOMPTAIL, Caroline MILAN-BALIZEAUX, Aude MORISOT, Nicolas PICHELIN

Représentés : Agnès BILLAS par Yannick BERNIER Nicolas PÉRIGNON par Christine LEPEZEL

Excusés :

Absents : Pierre VERMARD

Secrétaire de séance : Caroline MILAN-BALIZEAUX

Objet: VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - ANNÉE 2024 - 2024_008

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité : 13 voix POUR, fixe les montants des subventions allouées aux Associations, ainsi qu'il suit pour l'année 2024 :

Associations	Subventions
ADMR des Vallons Boisés	545,00 €
ASC CHARNY	7 500,00 €
AC du Talou	150,00 €
Collège Saint-Exupéry THIERVILLE (FSE)	300,00 €
Comité des Fêtes Fleurs des Champs	2 000,00 €
Charny Anim'	3 000,00 €
Miskatonic	500,00 €
Les Restos du Cœur	600,00 €
Souvenir Français (Verdun-Charny)	150,00 €
Société de Chasse de Charny	600,00 €
USEP - Ecole Maternelle à Bras	155,00 €
La Goujonnrière Meusienne	150,00 €
CPIE de Bonzée	150,00 €
Association TARGA	200,00 €
Fondation Brigitte BARDOT	150,00 €
	16 150,00 €

Ont signé au registre tous les membres présents, pour copie conforme,
A CHARNY SUR MEUSE, le 11 avril 2024
Le Maire, Catherine PÉLISSIER.